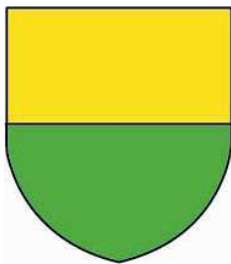


EMBARGO JUSQU'AU 3.11.2009



Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 25

Rolle, le 29 octobre 2009

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de la séance du Conseil communal du 3 novembre 2009, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

Réorganisation des services communaux

Le mandat confié à la société Blanc Consultants SA, déclarée en faillite en mai dernier, a été relatée dans les communiqués No 21 et 22 de la Municipalité. Une phase de réflexion a succédé à cette interruption de travaux menés au sein de l'administration communale, laquelle s'est poursuivie durant l'été et le début de l'automne 2009. Plusieurs solutions ont été esquissées, à l'externe comme auprès des consultants en charge du dossier rollois en leur qualité, nouvelle, d'indépendants ; elles font encore l'objet d'un examen attentif de l'Exécutif, les incidences financières de cette « reprise » ou continuation de mandat n'étant guère les mêmes de part et d'autre. A ce jour, un solde de Fr. 18'000.— est disponible sur le préavis No 52 (complément de mandat à BCSA) de Fr. 81'000.—. La Municipalité estime être en mesure de se prononcer avant la fin de l'année sur la forme qu'elle entend donner à l'achèvement de la réorganisation de ses services. Elle n'exclut toutefois pas de devoir solliciter un second crédit complémentaire pour arriver à ses fins, un montant pas encore chiffrable à fin octobre.

Mise en place du SCI (système de contrôle interne) et révision des comptes

Une offre de BDO Visura pour le mandat d'accompagnement de cette opération, que la législation cantonale imposera aux communes dès 2012, a reçu l'aval de la Municipalité. La phase 1 calculée sur une base de 15 jours est devisée à Fr. 28'500.— HT. Elle fera partie des crédits complémentaires à requérir du Conseil communal pour le 2^{ème} semestre 2009. A noter à cet égard que l'introduction du SCI est facultative pour l'heure ; Rolle a été choisie au sein d'un panel de communes et a donné son accord de principe. Les travaux menés par Blanc Consultants dans le cadre de la réorganisation des services communaux participent favorablement au lancement du projet, dans lequel seront impliqués en première ligne MM. Belotti (syndic-municipal des finances) et Giugno (boursier).

A noter à ce propos que la société BDO Visura agissait depuis ces dernières années en qualité de réviseur des comptes de la Commune. Son nouveau statut de « coach » du SCI rollois l'empêche par conséquent de poursuivre ce mandat.

A la suite d'un appel d'offres (6 sociétés), c'est la fiduciaire BfB Fidam Révision à Lausanne qui a remporté le marché. Son mandat débutera par l'audit des comptes 2009.

Bureautique et informatique communale

Conformément au préavis No 67 du 21 avril 2009, les mesures destinées à optimiser le travail de l'administration communale se sont déroulés dans le courant de l'été, conformément au programme, et sont en voie d'achèvement. Il s'agit principalement du remplacement du parc informatique, après le recâblage de l'armoire réseau et le changement des switches, la mise en place des rack et onduleurs, la réorganisation de l'arborescence et de l'active directory et de la mise en place du serveur Exchange. Parallèlement, un nouveau photocopieur a été installé au 1^{er} étage de la Grand-Rue 44, à la disposition des services communaux et des sociétés locales (un règlement d'utilisation pour les « bénéficiaires externes » est en préparation).

Installation de timbreuses à l'administration communale.

Inscrite au budget 2009 pour Fr. 30'000.—, cette opération nécessitera la demande auprès du Conseil communal d'un crédit complémentaire de l'ordre de Fr. 27'000.—. Le système retenu, adopté par plusieurs communes du canton, n'est pas qu'une machine à enregistrer des arrivées et des départs, mais offre une méthode complète et moderne de gestion des présences et des absences du personnel ; elle remplace de fait un système informatique devenu désuet et entrera en vigueur d'ici la fin de l'année au moyen de 6 timbreuses fixes et de 2 portables.

Affaires du personnel

Les dossiers des deux employées (Événementiel et informatique) en congé maladie de longue durée sont toujours pendants. Ils sont suivis par notre assureur et les Ressources humaines, et ont fait l'objet d'une annonce auprès de l'assurance invalidité à toutes fins utiles.

Rodéo II

Par lettre du Service des routes du 9 octobre, la Municipalité apprend les préavis négatifs de deux services du Canton sur quatre, par rapport à son projet de continuation de la route de desserte dite « Rodéo », un projet jugé finalement inutile et dépassé par crainte, notamment, d'une urbanisation de ce secteur... Les préavis négatifs émanent du Service des forêts, de la faune et de la nature, et du Service du développement territorial. De son côté, le Service de la mobilité conditionne son accord à l'abandon de Rodéo III ; pour sa part, le Service des routes maintient son préavis favorable à ce projet.

Aux différents sentiments exprimés par l'Exécutif rollois (qui vont de la colère à l'indignation, en passant par une certaine incompréhension) ressort l'urgente nécessité d'une prise de contact politique et directe avec le conseiller d'Etat en charge du dossier, M. Jean-Claude Mermoud. La Municipalité refuse de réfectionner la Grand-Rue sans offrir la possibilité aux automobilistes venant de Genève de contourner le chantier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter